



Compte-rendu de la réunion du Secteur Sécurité Alimentaire

Miragoane, 19 janvier 2023

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la rencontre**
- 2. Mise à jour de la valeur du panier alimentaire (novembre 2022)**
- 3. Analyse de la réponse**
- 4. Tour de table**
- 5. Divers**

Faits saillants :

- Le coût nominal de la valeur du panier ajusté à 2 100 kcal pour une famille de 5 personnes correspond à 29 939 GHT et a subi une augmentation de 12 % en rythme mensuel et de 98 % en glissement annuel.
- 47 % de la population du département des Nippes ont besoin d'une assistance alimentaire urgente durant la phase courante allant de septembre 2022 – février 2023 tandis que 49 % auraient besoin d'une assistance alimentaire pour la projetée couvrant mars – juin 2023.
- Aucune réponse en assistance alimentaire d'urgence n'a été enregistrée dans les communes de Miragoane, Fonds des Nègres, Paillant et Grand Boucan.
- Le PAM à travers son programme de cantines scolaires met en œuvre un mécanisme d'achat de produits locaux qui représente une opportunité pour les exploitant.es agricoles
- Des montants de rémunération des activités cash for work différents sont appliqués dans les acteurs dans une même communauté.

I. Ouverture de la rencontre

- Ouverture de la rencontre par le co-lead (Observatoire de la Sécurité Alimentaire des Nippes OSAN/CNSA) du sous-secteur dans des Nippes
- Tour de table de présentation des participant.es présent.es à la rencontre
- Mise en contexte de la relance des rencontres sous-nationales dans la péninsule Sud
- Partage de la proposition d'agenda de la rencontre

Partenaires présents : CRS, Mercy Corps, GIDD, PAM, JPHRO-CORE, GVC, CARITAS Nippes, CECI, OSAN/CNSA, Secteur SECAL/PAM/CNSA, FODES-5, AAA, SIKSE et UNDS

II. Présentation du panier alimentaire et des conditions de sécurité alimentaire

Ci-après les points essentiels de la présentation et des discussions sur la mise à jour du panier alimentaire :

- En novembre 2022, la valeur du panier alimentaire était de 26 660 GHT pour les besoins équivalent 1 870 kcal pppj pendant un mois et de 29 939 couvrant 2 100 kcal (normes sphères) ;
- Par rapport au mois de octobre 2022, la valeur du panier a subi une augmentation de 12 % tandis qu'en glissement annuel, une hausse de 98 % a été enregistrée ;
- En rythme mensuel, une augmentation de 2 % a été enregistrée sur le marché de Fonds des Nègres ;
- Les principales causes de l'augmentation de la valeur du panier sont, entre autres, la persistance du dérèglement de l'offre de carburant, la hausse du taux de change (dollar américain et peso), l'insécurité qui limite la mise en œuvre des AGR ainsi que les échanges denrées alimentaires et les faibles performances de la campagne de printemps ;
- Les achats locaux par le PAM pour les cantines scolaires particulièrement sur le marché de Village d'Abraham offrent une opportunité d'écoulement des produits agricoles dans un contexte où un ralentissement du transport de ces denrées vers Port-au-Prince est enregistrée à cause de la situation sécuritaire ;
- 55 % de la population de Nippes HT01 et 40 % du Nippes HT07 ont besoin d'une assistance alimentaire urgente durant la phase courante entre septembre 2022 à février 2023 ;
- 55 % de la population de Nippes HT01 et 45 % de Nippes HT07 auraient besoin d'une assistance alimentaire urgente durant la période projetée allant de mars – juin 2023 ;

- Le besoin de diligenter le processus de la mise à jour du panier alimentaire d'urgence suivi de la communication d'une note officielle pour inciter les acteurs humanitaires à harmoniser les montants des transferts monétaires appliqués.

III. Analyse de la réponse et présentation des produits de la gestion de l'information

- Au 30 novembre 2022, les partenaires ont fourni une assistance alimentaire urgente à environ 65 800 bénéficiaires et un appui pour la protection des moyens d'existence à 46 705 bénéficiaires ;
- Aucune réponse en assistance alimentaire d'urgence n'a été enregistrée dans les communes de Miragoane, Fonds des Nègres, Paillant et Grand Boucan ;
- Des montants de rémunération des activités cash for work différents appliqués dans les acteurs dans une même communauté peuvent créer des effets pervers voire des conflits ;
- Plaidoyer pour considérer les populations assistées comme des parties prenantes et non comme de simples bénéficiaires car ce vocable est parfois source de complexe (certaines familles vulnérables choisissent de ne pas exposer leur vulnérabilité) et entraîne un manque d'implication des groupes cibles dans la définition / planification de la réponse ;
- Discussion sur un éventuel travail de découpage des zones de productions afin de mieux orienter la réponse portant sur l'appui à la production agricole ;
- Nécessité de mener des observations et analyses lors des choix des magasins dans le cadre des coupons alimentaires pour éviter d'établir des partenariats avec des fournisseurs qui n'ont pas d'ancrage dans les communautés ;
- Nécessité de s'engager dans un plaidoyer pour qu'il y ait une matérialisation de l'articulation entre l'humanitaire et le développement afin de fournir un appui conséquent qui contribue au relèvement et à la résilience des communautés ;
- Le tableau de bord interactif de l'analyse de la réponse a été présenté aux participant.es.

Points d'action

- Analyser la faisabilité d'un exposé du PAM lors de la prochaine rencontre sur les achats locaux pour les cantines (lien avec l'agriculture : production, disponibilité, atomisation de la demande, opportunités pour les exploitants agricoles) ;

- Invitation aux acteurs à faire des évaluations de besoins dans les communes ayant un GAP > 75 % (Anse-a-Veau, Miragoane, Petite Rivière des Nippes, Fonds des Negres, Paillant et Grand Boucan) pour réponse portant sur l'assistance alimentaire
- Invitation aux acteurs à mettre en oeuvre des activités HIMO avant le démarrage du printemps pour permettre aux familles d'avoir accès aux revenus pour la préparation de la campagne et fournir des kits d'intrants aux agriculteurs pour la campagne.

N.B. : La prochaine rencontre sera réalisée le 16 mars 2023.